

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de l'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 26 septembre 2025, 20h

nbre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 13
10 Pour
3 Contre

Date de la convocation
22/09/2025
Date d'affichage
22/09/2025

Présents : Mme VALLIN Yvette ; M. WITKOWSKI Yves ; M. MERINI Jean-Claude ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphany ; Mme MARIETTAZ Anne ; M. SURGERE Clément ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : Mme BOUVIER Laetitia (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; Mme DEMITRES Rolande (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à CHATILLON Tiphany).

Absents : M. MORNIEUX Christian ; M. DONIO Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Objet de la délibération : TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL DONNÉ PAR L'ASSOCIATION VIRIEU ANIMATIONS AUX PARTICULIERS

Affaire n° 37/2025

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que, lors du dernier Conseil Municipal, il a été décidé de prêter le matériel aux associations et de louer aux particuliers habitant la Commune de Virieu le grand, les tarifs devant être revu ultérieurement. Elle rappelle également que le matériel sera soumis à garantie en fonction du matériel demandé.

Mme le Maire propose donc les tarifs mentionnés en annexe.

Après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** de louer le matériel aux particuliers habitant la Commune de Virieu le Grand,
- **ACCEPTE** de prêter le matériel aux associations de la Commune,
- **PRECISE** que, selon la convention signée avec la Région pour l'acquisition du barnum 3x3 m., celui-ci est réservé aux associations et ne pourra être loué aux particuliers,
- **PRECISE** que la garantie ne sera encaissée qu'en cas de dégradation du matériel comme mentionné dans la délibération du 27 juin 2025,
- **INDIQUE** que les tarifs de location sont joints en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré.
Mme le Maire,

Y. VALLIN.



**ANNEXE DES TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL AUX PARTICULIERS
HABITANT LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND**

DESIGNATION	TARIFS : A l'unité Pour le jour de la manifestation
TABLES	5 €
BANCS	2 €
CHAISES	2 €
TABLE + 2 BANCS	8 €
MANGE DEBOUT	2 €
BARNUM 6X3 <i>NE PAS MONTER EN CAS DE VENT</i>	1 jour : 80 € 2 jours : 150 €
BARNUM 3X3 <i>NE PAS MONTER EN CAS DE VENT</i>	1 jour : 50 € 2 jours : 90 €
POIDS POUR BARNUM	10 €
GRILLES D'EXPOSITION 12 grilles 120x190 cm 12 grilles 100x140 cm	1 € / grille
FRITEUSE A GAZ <i>GAZ NON FOURNI</i>	100 €
PERCOLATEUR 100 TASSES	10 €
MACHINE A HOT DOG	15 €
CONGELATEUR	5 €
FRIGO AVEC PETIT CONGEL	5 €
ETUVE	10 €
GARANTIE GROS MATERIEL (barnums, poids, friteuse)	1 000 €
GARANTIE PETIT MATERIEL	300 €

VAISSELLE à la SALLE DES FETES	
DESIGNATION	PRIX
PICHETS PLASTIQUE 1L	30 € le lot quelle que soit la quantité
VERRES A PIED	
GRANDES ASSIETTES	
PETITES ASSIETTES	
ASSIETTES CREUSES	
COUTEAUX	
FOURCHETTES	
GRANDES CUILLERES	
PETITES CUILLERES	